

## EDITO



Le début du printemps est rythmé par une actualité dense sur le plan de la politique nationale avec les élections présidentielles et législatives. J'invite tous les électeurs à faire leur devoir et se rendre aux urnes pour exprimer leur choix par un vote utile et républicain lors de l'élection de notre prochain député.

Localement, nous sommes confrontés à deux problématiques touchant nos écoles, auxquelles nous faisons face le plus efficacement possible.

D'une part, l'inspection académique nous a informé du risque de fermeture d'une classe supplémentaire à l'école maternelle. La baisse des effectifs entraîne l'application d'une règle stricte sur les seuils d'effectifs nécessaires au maintien des classes.

Pour la rentrée 2012 / 2013, nous devons pouvoir compter sur l'inscription d'un minimum de 78 élèves pour pouvoir garder nos quatre classes actuelles. La direction de l'école, les parents d'élèves, la municipalité et les élus se mobilisent pour obtenir les indispensables inscriptions supplémentaires.

Nos leviers d'action portent sur l'incitation des parents à faire revenir les enfants fréquentant, pour des raisons diverses et variées ou des convenances personnelles, une école d'un village voisin, et mobiliser tout le potentiel local auprès des parents nouvellement installés dans notre village.

Il est fort dommageable et regrettable de devoir constater que les élèves bilingues, se rendant tous les jours à Sarre-Union, ne comptent plus dans nos effectifs. Ils sont au nombre de 11 et en plus, la commune doit financer une accompagnatrice pour les encadrer durant leur temps de transport scolaire. Nous sommes doublement pénalisés !

Néanmoins, nous demeurons confiants dans l'avenir de nos écoles locales, dont nous avons récemment complété les équipements informatiques par l'installation d'un tableau interactif. Les nouvelles inscriptions devraient nous permettre de sauvegarder notre classe pour la prochaine rentrée, mais il est évident que les demandes de dérogation ne pourront obtenir un avis favorable dans le contexte actuel.

D'autre part, un fort courageux personnage, se revendiquant des parents d'élèves, a envoyé une lettre anonyme à l'inspection académique pour dénoncer des risques sanitaires liés à la présence d'amiante dans les écoles. Je peux déjà lui assurer que ce même courrier, signé et adressé directement à la mairie, aurait obtenu la même réponse.

Nous n'avons pas attendu cette missive pour prendre nos responsabilités. Le diagnostic amiante, réalisé dès 2005 par un expert agréé, révèle que les revêtements de sol (anciennes dalles flex) contenant de la fibre de type chrysotile sont en bon état de conservation. Aucune mesure d'ordre général n'a été ni prescrite, ni préconisée. Ces produits inertes ne représentent aucun danger pour la santé tant qu'ils ne sont pas transformés en poussière.

Par mesure de précaution, nous avons sollicité des analyses complémentaires et le conseil municipal s'est engagé à prendre, sans délai, toutes mesures utiles.

Un nouveau revêtement de sol sera posé prochainement, dans les règles de l'art et conformément aux réglementations en vigueur, pour assurer le parfait confinement de ces fibres. Ce dossier fera l'objet d'une transparence totale.

Il est évident que d'une part, l'avenir de nos écoles, et d'autre part, la santé des enfants et des utilisateurs du complexe scolaire sont des priorités absolues et indiscutables pour nous.

Le Maire,  
Simon SCHMIDT

# ETAT-CIVIL

1<sup>er</sup> trimestre 2012



## Naissances :

### **DIDIOT Guillaume,**

Né le 30 janvier 2012 à Sarreguemines, fils de DIDIOT François et de BAUER Sandra, demeurant 7, rue de la Montée.

### **LIZZI Mathilde,**

Née le 20 mars 2012 à Sarreguemines, fille de LIZZI Sébastien et de DOMMERGUE Orélie, demeurant 22, rue de Sarre-Union.

### **NULLANS Thomas,**

Né le 1<sup>er</sup> avril 2012 à Sarreguemines, fils de NULLANS Sandro et de WEISSENBACHER Céline, demeurant 36, rue du Moulin.

## Décès :

### **Mme Vve BACHMANN née BACH Emma,**

80 ans, décédée le 29 janvier 2012 à Oermingen, ayant demeuré 2, rue des Alliés.

### **Mme Vve DORCKEL née PORTNER**

**Marguerite,** 98 ans, décédée le 30 janvier 2012 à Sarreguemines, ayant demeuré 8, rue du Moulin.

**M. KANY Joseph,** 95 ans, décédé le 21 février 2012 à Oermingen, ayant demeuré 5, rue de Sarre-Union.

**M. FORTHOFFER Jean Paul,** 75 ans, décédé le 8 mars 2012 à Oermingen, ayant demeuré 9, rue du Moulin.

**Mme Vve SCHMIDT née SCHMITT Marie,** 84 ans, décédée le 20 mars 2012 à Sarreguemines, ayant demeuré 1, Chemin des Sources.

**M. VILHEM Guy,** 61 ans, décédé le 1<sup>er</sup> avril 2012 à Oermingen, ayant demeuré 13, rue du Muguet.



## LA MUNICIPALITE HONORE SES AINES

Mme ALTMAYER  
née SCHMITT Mathilde

80 ans,  
Le 10 janvier 2012



M. GUERRERO Jean

80 ans,  
Le 12 janvier 2012

M. NEHLIG Henri  
Le 3 février 2012

Et son épouse  
Née DAHLET Denise  
Le 15 février 2012

80 ans tous les deux



Mme STUTZMANN  
Née BACH Emilie

85 ans,  
Le 9 février 2012

Mme EHRHARDT  
née MARTZLOFF Lydia

80 ans,  
Le 28 mars 2012



Mme KLEIN  
née DEBES Joséphine

85 ans,  
Le 20 avril 2012

## NOCES DE PALISSANDRE

M. HAGEMANN Albert  
Et son épouse  
Née SPECHT Irène

Ont eu l'honneur de fêter le 02 mai 2012  
Leurs 65 ans de mariage.

Nos sincères félicitations aux époux.



## MOUVEMENTS DE LA POPULATION

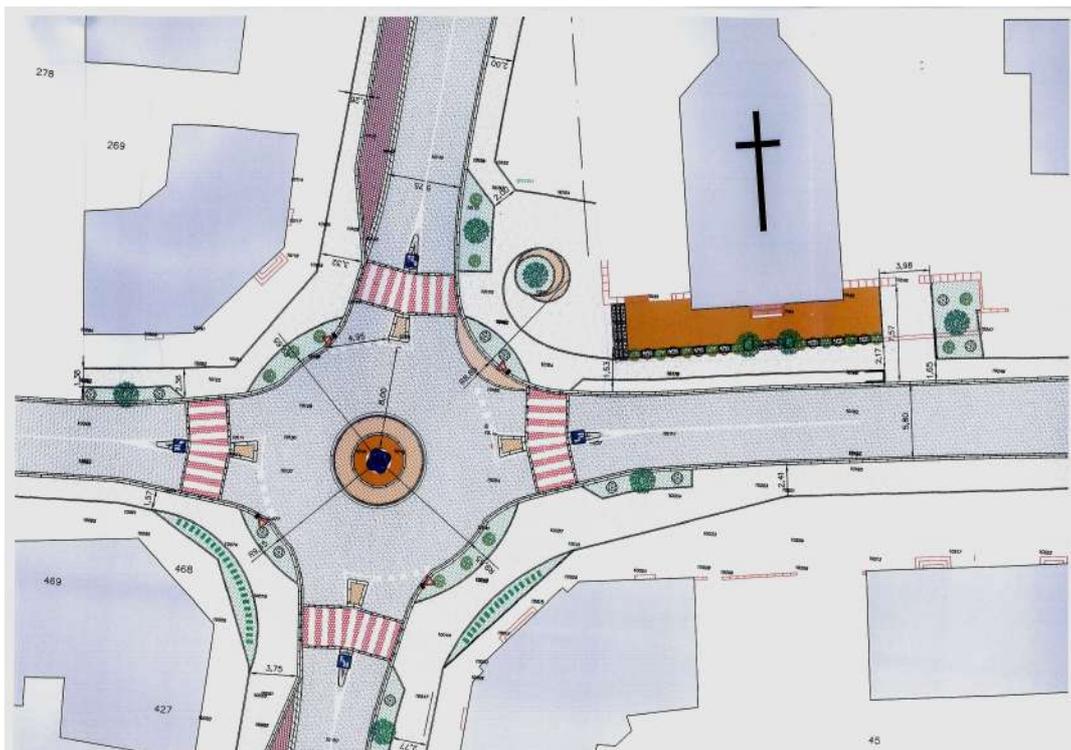
### Ont quitté la commune :

Melle GRUMBACH Larissa	Pour Waldhambach
Melle FRITSCH Gwenaëlle	Pour Dabo
M. HERTZOG Mathieu	Pour Genève
Melle DOS SANTOS Cathia	Pour Sarralbe
M. MAUNIER Franck	Pour Lannemezon
Mme CROS Michelle	Pour Sarre-Union
Melle BAUER Nathalie	Pour Ingwiller

### Nous souhaitons la bienvenue aux personnes qui se sont installées dans notre commune :

Mme MUNCH Nathalie et ses 2 fils	1A, rue de la Montée
M. GUERBADOT Kevin	8, rue des Alliés
Melle NUNIGE Angélique	9A, rue de la Mairie
M. et Mme BOUCHER Jean-Christophe	6, Cité du personnel

### Esquisse de notre projet d'aménagement du carrefour de la rue de la mairie avec la RD 919 :



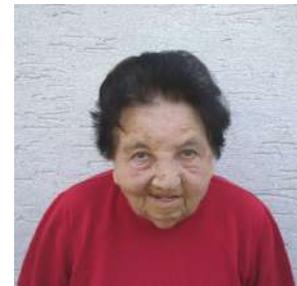
# Anniversaires



Mme KLEIN Joséphine, 85 ans

AVRIL 2012	
91 ans	Mme Hertzog née Schreiner Marie-Louise le 13.04.1921
85 ans	Mme Klein née Debes Joséphine le 20.04.1927
81 ans	M. Kiefer Joseph né le 16.04.1931
78 ans	Mme Ehrhardt née Bellott Jacqueline le 16.04.1934
78 ans	Mme Helmstetter née Hoch Friede le 28.04.1934
74 ans	Mme Herrmann née Masseran Liliane le 21.04.1938
74 ans	M. Reeb Roger né le 24.04.1938
71 ans	M. Stoffel Bernard né le 20.04.1941
70 ans	M. Job Bernard né le 17.04.1942
70 ans	Melle Kiefer Odile née le 25.04.1942

M A I 2012	
89 ans	M. Schreiner Marcel né le 14.05.1923
87 ans	Mme Herrmann née Schmitt Joséphine le 02.05.1925
85 ans	Mme Rondio née Muller Anne le 20.05.1927
80 ans	M. Dehlinger Raymond né le 20.05.1932
78 ans	Melle Kiefer Denise née le 12.05.1934
78 ans	M. Guerlach Auguste né le 30.05.1934
77 ans	Mme Bergantz Béatrice née le 02.05.1935
77 ans	M. Honnert Jean né le 10.05.1935
77 ans	Mme Bourdin née Meyer Joséphine le 30.05.1935
76 ans	M. Schoumacher Gilbert né le 09.05.1936
75 ans	Mme Muller née Hertzog Bernadette le 13.05.1937
74 ans	Mme Dahlet née Andres Frieda le 16.05.1938
71 ans	Mme Falter née Gapp Christiane le 09.05.1941
70 ans	Mme Stoffel née Nehlig Elsa le 07.05.1942
70 ans	M. Bachmann Aloyse né le 28.05.1942



Mme RONDIO Anne, 85 ans



M. DEHLINGER Raymond, 80 ans



Mme SCHMITT Augusta, 85 ans

J U I N 2012	
87 ans	Mme Hagemann née Specht Irène le 09.06.1925
85 ans	Mme Schmitt née Kiefer Augusta le 17.06.1927
83 ans	M. Stephanus Joseph né le 09.06.1929
83 ans	M. Wilhelm Ernest né le 10.06.1929
81 ans	Mme Goeller née Bloesing Evelyne le 04.06.1931
81 ans	M. Lohmuller Charles né le 22.06.1931
80 ans	M. Schmitt André né le 04.06.1932
79 ans	Mme Bruat née Kappes Marie le 17.06.1933
79 ans	Mme Dorckel Eugénie née le 19.06.1933
79 ans	M. Debes Albert né le 25.06.1933
75 ans	M. Lenhard Gustave né le 03.06.1937
74 ans	Mme Kolb née Hoch Irène le 24.06.1938
73 ans	M. Forthoffer Roger né le 11.06.1939
71 ans	M. Kiefer Bernard né le 04.06.1941
70 ans	M. Grabherr Bernard né le 07.06.1942

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 30 JANVIER 2012

Sous la présidence de M. SCHMIDT Simon, Maire ;

Présents :

MM. BLOESING Théo - NUSSLEIN Paul - DEBES Martial, Adjoints ;  
Mmes MICHELS Katia - SCHMITT Marie Anne - MM. DAHLET Gilbert - FREYMANN Jean-Marie -  
KAPPES Jean-Marie - KIRSCH Jean-Paul - LAMBERT Lucien - NEHLIG Christian - SCHMITT  
Fabien.

Absent excusé : M. HERRMANN Arsène et Mme ZENSES Christa.

Sur proposition de Monsieur le maire, le conseil municipal accepte l'inscription du point supplémentaire suivant à l'ordre du jour : « Travaux d'aménagement de la rue de la Mairie ».

### 1. Aménagement de la rue de la Mairie

Monsieur le maire précise que la maîtrise d'œuvre du projet d'aménagement de la rue de la Mairie et du carrefour RD 237 / RD 919 a finalisé l'avant projet des aspects techniques de l'opération.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- Adopter l'avant projet technique de l'aménagement de la rue de la Mairie, élaboré par la maîtrise d'œuvre, pour un montant prévisionnel de travaux de 400.000,- € HT ;
- Adopter le plan de financement, créer les ressources nécessaires dans la section d'investissement du budget principal et solliciter les subventions.

### 2. Emprunt du lotissement du Hohberg

Monsieur le maire rappelle qu'un emprunt a été contractué pour financer les travaux de viabilisation du lotissement « La Colline du Hohberg ». Le montant du prêt relais restant dû au Crédit Mutuel à ce jour est de 300.000,- €.

Dans l'attente de la cession des derniers terrains à bâtir, il convient d'assurer le financement de cette opération par une prorogation du prêt initial avec report de son échéance au 31 janvier 2014.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le maire à demander la prorogation du dudit prêt du Crédit Mutuel d'un montant restant dû de 300.000,- € jusqu'au 31 janvier 2014.

### 3. Concours des maisons illuminées

Monsieur le maire présente le résultat du concours 2011 des maisons illuminées. L'exploitation des fiches d'appréciation complétées par le jury permet d'arrêter le classement et proposer l'attribution des différents prix.

### 4. Les réseaux d'assainissement de la rue de la Mairie

Monsieur le maire expose que suite à un contrôle des réseaux d'assainissement, il s'avère que le collecteur unitaire de la rue de la mairie est resté connecté sur l'ancien réseau pluvial de la rue de Herbitzheim, qui se déverse directement dans l'Eichel.



Ces indispensables travaux permettront de raccorder 14 constructions représentant 44 habitants ainsi que l'accueil périscolaire (20 personnes) vers la station d'épuration.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- Adopter le projet technique des travaux de raccordement du réseau unitaire de la rue de la Mairie sur le collecteur des eaux usées de la rue de Herbitzheim, élaboré par la maîtrise d'œuvre, pour un montant prévisionnel total de travaux et d'honoraires de 30.200,- € HT.

## **5. Exonération des redevances d'assainissement**

Monsieur le maire rappelle les dispositions réglementaires qui autorisent le dégrèvement de la redevance d'assainissement que sous réserve que les volumes d'eau utilisés ne génèrent pas une eau usée pouvant être rejetée dans le système d'assainissement et qu'ils proviennent de branchements spécifiques.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- Appliquer les dispositions réglementaires précitées,
- Mettre fin au régime d'exonération accordé aux usagers prélevant un volume d'eau supérieur à 200 m<sup>3</sup> par semestre sans être équipés d'un branchement spécifique,
- Accorder une dérogation à l'association arboricole pour les volumes d'eau prélevés dans le cadre des activités de l'atelier de jus de fruits,
- Ne pas facturer la redevance d'assainissement aux maisons situées en zone d'assainissement non collectif.

## **6. Mise en conformité des branchements particuliers d'assainissement**

Monsieur le maire rappelle les orientations du projet de déconnexion des fosses septiques et de mise en conformité de 21 branchements particuliers au réseau d'assainissement, élaboré par les services du SDEA après enquête domiciliaire.

Le conseil municipal décide de :

- Adopter le projet technique, pour un montant prévisionnel et estimatif de 143.200,- € HT ;
- Valider les dispositions de la convention à intervenir avec les particuliers concernés ;
- Adopter le tableau prévisionnel de financement ;

- Solliciter les subventions du Conseil Général du Bas-Rhin et de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse ;
- Autoriser le maire à signer les conventions individuelles de financement des travaux ;
- Consulter les entreprises dans le cadre d'un marché à bons de commande.

## **7. Sorties d'inventaire de la bibliothèque**

Monsieur le maire propose de définir une politique de régulation des collections de la bibliothèque municipale et d'en définir les critères et les modalités d'élimination des documents usagés, en mauvais état physique ou au contenu manifestement obsolète.

Les ouvrages retirés des collections et de l'inventaire seront listés dans un procès-verbal mentionnant leur destination, avant mise à la destruction par un système de valorisation du papier à recycler ou cession gratuite aux lecteurs ou à une association.



Le conseil municipal décide de :

- Autoriser la mise à la réforme des livres et documents usagés ou obsolètes en service depuis plusieurs années à la bibliothèque ;
- Céder gratuitement ces supports aux lecteurs de la bibliothèque ou à une association ;
- Mettre le cas échéant les collections à la destruction par un système de valorisation du papier à recycler ;
- Faire constater la destruction ou la sortie d'inventaire sur un procès-verbal mentionnant le nombre des ouvrages éliminés et leur destination sous forme d'une liste ;
- Charger le responsable de la bibliothèque de procéder à la mise en œuvre de la présente régulation des collections de la bibliothèque municipale.

## 8. Arrêté de déneigement des trottoirs

Monsieur le maire commente les actions de sensibilisation à mener quant à la viabilité hivernale des trottoirs et voiries communales en cas de chute de neige ou de verglas. Chaque commune est invitée à s'engager dans une politique de développement durable afin de diminuer l'usage du sel et sensibiliser les usagers à un comportement responsable.

La municipalité doit définir les axes prioritaires de salage et identifier les points sensibles et dangereux pour les usagers.

Elle doit également rappeler aux riverains leurs obligations de déneigement des trottoirs de manière à créer un passage pour les piétons, mais sans encombrer les écoulements des eaux pluviales et sans jeter la neige sur la chaussée.

Un arrêté sera pris dans ce sens.

## 9. Passage de convois exceptionnels

Monsieur le maire explicite le projet de construction des cinq éoliennes du parc éolien de Dehlingen par la société NORDEX, qui aura des répercussions non négligeables en terme de passage de camions et de convois exceptionnels sur les routes départementales RD 919 et RD 123.



Les travaux de terrassement ont démarré ces derniers jours et la livraison des grandes structures métalliques se fera au courant de l'été. Leur mise en service est prévue pour cet automne 2012.

Arrivant de Voellerdingen, les convois d'une longueur de 45 mètres devront pouvoir bifurquer vers Dehlingen. A proximité du carrefour des deux routes départementales et à hauteur du virage du cimetière, leur

passage nécessitera la pose de plaques en fer sur les accotements, voire l'enlèvement d'arbres ou à minima leur taille.

Le porteur du projet a fait procéder à un constat d'huissier de l'état de la voirie communale, des plantations et du mobilier urbain. En cas de dégradation, il garantit la remise en état des voiries et de tous biens endommagés.

## 10. Retrait du syndicat mixte A.GE.DI

L'utilisation des prestations informatique offertes par ce syndicat n'étant pas effective, le conseil municipal décide de demander son retrait du syndicat mixte A.GE.D.I.

## 11. Gestion du parking de la gare

Monsieur le maire expose la requête orale émanant des riverains et des utilisateurs du nouveau parking de la gare, qui évoquent la problématique du stationnement durable de certains véhicules dans le cadre du covoiturage.

Il convient de rappeler que ce parking a été prioritairement aménagé et financé pour les usagers de la desserte ferroviaire. Il est également utilisé par les clients du restaurant situé à proximité.



Aussi, pour limiter le stationnement de véhicules sur plusieurs jours, il est proposé de matérialiser, par une signalisation horizontale, des emplacements de stationnement sur le parking de la place du Maréchal Leclerc, situé à proximité immédiate, et de favoriser son utilisation pour le covoiturage.

Ces places pourront également être utilisées par les élèves et les intervenants du lycée professionnel Ste-Thérèse.

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 06 MARS 2012

Sous la présidence de M. SCHMIDT Simon, Maire ;

Présents :

MM. BLOESING Théo - NUSSLEIN Paul - HERRMANN Arsène - DEBES Martial, Adjoints ;  
Mmes MICHELS Katia - SCHMITT Marie Anne - ZENSES Christa - MM. DAHLET Gilbert -  
FREYMANN Jean-Marie - KAPPES Jean-Marie - KIRSCH Jean-Paul - LAMBERT Lucien -  
NEHLIG Christian - SCHMITT Fabien.

Absent excusé : Néant.

### 1. Adoption des comptes administratifs

Les comptes administratifs des budgets annexes de l'exercice 2011 sont approuvés par le conseil municipal.

Le budget du lotissement de la Colline du Hohberg affiche un résultat négatif de 68.171,43 €. L'accueil périscolaire affiche un résultat négatif de 14.593,40 €. Le budget du service de l'eau et de l'assainissement affiche un excédent général de clôture de 45.635,13 €.

### 2. Adoption des budgets primitifs 2012

Le conseil municipal adopte pour 2012 :

- Le budget du service de l'eau et de l'assainissement équilibré en fonctionnement à 314.663,20 € et en investissement à 419.400,21 € ;
- Le budget annexe du lotissement de la Colline du Hohberg pour 137.000 € en fonctionnement et 300.000 € en investissement ;
- Le budget annexe du périscolaire pour un montant total de 76.800,00 € en fonctionnement.

### 3. Marché des branchements particuliers d'assainissement

Monsieur le maire rappelle les orientations du projet de déconnexion des fosses septiques et de mise en conformité de 21 branchements particuliers au réseau d'assainissement, élaboré par les services du SDEA après enquête domiciliaire et validé par délibération du conseil municipal.

Vu l'avis d'appel public à la concurrence publié dans les DNA du 15 février 2012,

Le conseil municipal décide de retenir l'entreprise KARCHER de Drulingen, ayant déposé l'offre la mieux-disant, pour la réalisation de ces travaux.

### 4. Recrutement d'une animatrice pour le périscolaire « Les Ecureuils »

Monsieur le maire expose que l'animatrice du périscolaire, Mlle GRIBLEBAUER Nadège, bénéficiaire d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE), a résilié son contrat au 31 janvier 2012, dans la perspective d'une embauche à durée indéterminée.

Après examen de plusieurs candidatures, Mlle LAMBERT Séverine de Kalhausen correspond le mieux au profil souhaité. Elle est éligible au dispositif CUI-CAE.



Ce poste d'animateur sera pourvu pour une période de 6 mois renouvelables à compter du 15 mars 2012. La durée hebdomadaire de travail de ce contrat à durée déterminée est fixée à 20 heures.

## 5. Fourniture d'eau potable

Monsieur le maire présente la nouvelle convention ayant pour objet de définir les modalités techniques, administratives et financières de la fourniture d'eau potable entre le Syndicat des Eaux de Sarralbe et la commune.

L'eau provenant du site de production de Wittring est prélevée dans la nappe profonde des grès du Trias Inférieur, sans autre traitement qu'une chloration, par trois forages versant dans une seule bache de reprise. Puis, elle est pompée vers le réservoir de Herbitzheim.

Les fournitures d'eau seront assurées par les installations du vendeur jusqu'au point de livraison situé sur la route départementale RD 919, à hauteur de la limite communale. Les relevés des index des compteurs de livraison sont réalisés de façon contradictoire une fois par semestre par leurs exploitants.

Le conseil municipal accepte les dispositions de cette convention.

## 6. Financement des travaux du chemin forestier mitoyen

Monsieur le maire commente la convention de financement des travaux de réfection du chemin "mitoyen" desservant notamment les parcelles forestières N° 1, 17 et 18 de la forêt communale de Keskastel et les parcelles forestières N° 19, 29 et 34 de la commune de Oermingen.

Le montant des honoraires de maîtrise d'œuvre du Cabinet Lambert de Sarre-Union est fixé à 3.900,- € HT. Le coût réel des travaux réalisés en 2011 par l'entreprise Wendling de Weislingen est arrêté à 20.212,- € HT.

Le montant de la participation financière de la commune de Oermingen est déterminé de la manière suivante :

- 25 % des honoraires HT de maîtrise d'œuvre,
- 40 % du coût réel HT des travaux.

Le montant total de cette participation est donc fixé à 9.060 €. Le conseil municipal accepte les dispositions de cette convention de financement.

## 7. Conditions de vente de bois aux particuliers

Monsieur le maire présente les clauses générales des ventes de bois aux particuliers, arrêtées par l'ONF, et commente plus particulièrement les dispositions relatives aux parties contractantes.

Il est notamment stipulé que :

- ~ « L'ONF ne vend des bois aux particuliers que pour leurs besoins domestiques locaux »,
- ~ « L'acheteur est une personne physique résidant à proximité de la forêt d'où provient le bois. Les produits achetés sont destinés à son usage strictement personnel. La revente est donc formellement interdite ».



Le conseil municipal décide, par 14 voix pour et une abstention, de :

- Adopter les clauses générales des ventes de bois aux particuliers,
- Réserver les ventes de bois de stère, de fonds de coupe, de bois sur pied ou façonnés, aux seuls particuliers du village.

## 8. Adoption de devis

Monsieur le maire présente le projet de sécurisation de l'accès aux cuisines de la structure d'accueil périscolaire « Les Ecureuils » par la construction d'un mur de clôture en grès.

Le conseil municipal décide de retenir le devis de l'entreprise SCHNEIDER de Dehlingen pour un montant HT de 4.488,06 € relatif à la construction d'un mur de clôture prolongeant le mur d'enceinte existant du périscolaire jusqu'au garage.

## **9. Contrat d'insertion "RSA"**

Monsieur le maire explicite le dispositif expérimental, mis en œuvre par le conseil général du Bas-Rhin dans le champ de l'insertion, en proposant un tremplin vers l'emploi aux bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active), qui souhaitent reprendre progressivement une activité dans un cadre professionnel par la signature d'un contrat de travail de 7 heures par semaine effectuées au service d'une collectivité.

Les travaux suivants pourront être confiés aux bénéficiaires volontaires du RSA : entretiens des espaces verts, fauchage des terrains, réalisation de travaux ménagers, etc...

D'une durée de 6 mois renouvelable, le contrat aidé bénéficie d'une aide publique de 95 % du salaire brut. Les opérations de sélection et de recrutement sont suivies par l'association Emploi Service de Sarre-Union.

La municipalité s'est inscrite dans cette démarche innovante et expérimentale. La commune propose un premier poste d'agent d'entretiens à raison de 7 heures par semaine, à répartir sur une journée complète ou sur deux demi-journées de travail, à compter du 02 avril 2012.

## **10. Rentrée scolaire 2012 / 2013**

Monsieur le maire donne lecture de la lettre de l'inspection académique du 28 février 2012 annonçant le retrait d'un poste d'enseignant du 1<sup>er</sup> degré correspondant à la 3<sup>ème</sup> classe élémentaire à partir de la prochaine rentrée scolaire.

Notre commune ne disposerait plus que d'une classe de maternelle et deux classes élémentaires. Le nombre d'enfants nécessaire pour le maintien de 4 classes est fixé à 78, alors que notre chiffre prévisionnel est actuellement de 74 élèves.

Dans un premier temps, il convient de sensibiliser tous les parents sur l'importance d'inscrire leurs enfants dans les écoles de notre village afin de préserver une certaine qualité de l'enseignement et contrecarrer les projets de fermeture.

Le conseil départemental de l'Education nationale se réunira à nouveau au courant du mois de juin pour statuer sur les fermetures définitives de classes en fonction des évolutions enregistrées par commune, notamment en terme d'inscription des élèves pour la rentrée prochaine. Par ailleurs, la municipalité exigera le respect de la charte signée avec les maires de France prévoyant un délai de préavis de deux ans.

## **11. Formation d'une auxiliaire de bibliothèque**

Monsieur le maire rappelle la démarche engagée par Mme BUCK Sabine, bénévole de la bibliothèque communale, qui souhaite suivre une formation professionnelle d'auxiliaire de bibliothèque, qui permet d'acquérir les techniques de base d'un bibliothécaire, comprenant des modules portant sur la gestion et l'animation d'une bibliothèque, l'accueil et le renseignement du public, la connaissance et la gestion des documents. Les frais de formation d'un montant de 990,- € sont subventionnables par le Conseil Général du Bas-Rhin.

Le conseil municipal décide d'inscrire l'intéressée, en sa qualité de bénévole, à la formation d'auxiliaire de bibliothèque.

## **12. Divers**

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

- Recrudescence des dégradations de mobiliers urbains,
- Revoir l'emplacement du défibrillateur,
- Relancer le dossier de l'ADSL très haut débit,
- Fermer les accès sur l'ancien terrain de football,
- Faire tailler les haies encombrant les trottoirs,
- Sceller le couvercle du puits situé à coté de l'ancienne gare,
- Réparer les nids de poule de la voirie communale,
- Faire enlever le panneau publicitaire du chantier du parking de la gare,
- Participer aux manifestations des associations locales...

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 10 AVRIL 2012

Sous la présidence de M. SCHMIDT Simon, Maire ;

Présents : MM. BLOESING Théo - NUSSLEIN Paul - HERRMANN Arsène, Adjoints ;  
Mmes MICHELS Katia - SCHMITT Marie Anne - ZENSES Christa - MM. DAHLET  
Gilbert - KAPPES Jean-Marie - KIRSCH Jean-Paul - LAMBERT Lucien - NEHLIG  
Christian - SCHMITT Fabien.

Absents excusés : MM. DEBES Martial et FREYMANN Jean-Marie ayant donné pouvoir  
respectivement à MM. BLOESING Théo et DAHLET Gilbert.

### 1. Adoption du compte administratif 2011

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte administratif du budget principal de l'exercice 2011 qui affiche un résultat négatif de 317.693,69 €.

### 2. Fixation des taux des taxes 2012

Monsieur le maire propose la reconduction des taux des 4 taxes sans augmentation pour l'année 2012.

Nature des taxes	Taux 2012
Taxe d'habitation	19,26
Taxe foncière bâti	12,00
Taxe foncière non bâti	55,41
Contribution Foncière des Entreprises	20,81

### 3. Adoption du budget primitif 2012

Le conseil municipal adopte pour 2012 le budget principal équilibré en fonctionnement à 723.201,68 € et en investissement à 1.348.264,16 €.

### 4. Aménagement de la rue de la Mairie

Monsieur le maire présente une première esquisse du projet d'aménagement de la rue de la mairie et du carrefour central.

Ce projet s'inscrit dans la continuité des premiers travaux réalisés autour de la mairie, avec la pose du même type de candélabre en

fonte, mais les pavés en granit seront remplacés par de l'enrobé.

Une rampe d'accès handicapé sera aménagée à l'église protestante et son parvis fera l'objet d'un traitement spécifique de valorisation. Le rond point central bénéficiera d'un aménagement paysager et ses contours seront fleuris. La sécurisation des arrêts bus sera également prise en considération.

Ce premier projet sera soumis dans les prochains jours aux services du conseil général et à l'ABF.

### 5. Financement des travaux 2012

Monsieur le maire expose que les différents investissements réalisés ces derniers mois, à savoir la construction de l'atelier municipal et l'aménagement de ses abords, et les travaux programmés sur l'exercice 2012, nécessitent le recours à un emprunt.



Le conseil municipal, autorise le maire à réaliser auprès de la Caisse d'Épargne un emprunt d'un montant de 300.000,- € pour une durée de 12 ans, au taux fixe de 4,25% avec un remboursement par échéances trimestrielles.

## 6. Animation du périscolaire

Le conseil municipal décide de modifier les horaires hebdomadaires de Mlle Séverine LAMBERT, à raison de 3 heures de travail supplémentaires par semaine, pour assurer l'entretien du périscolaire à compter du 01 avril 2012.

## 7. Ligne de trésorerie

Monsieur le maire commente la situation de trésorerie de la commune, qui demeure toujours dans l'attente notamment du versement des subventions dues au titre de la construction de l'atelier municipal.

Le conseil municipal, autorise Monsieur le maire à réaliser auprès du Crédit Mutuel une ligne de trésorerie dans la limite d'un plafond fixé à 100.000,- € pour une durée d'un an, soit jusqu'au 31 mars 2013.

## 8. Signature de la convention de l'accompagnement du bus bilingue

Monsieur le maire commente la convention de financement de l'accompagnement obligatoire du transport scolaire des enfants fréquentant l'école bilingue de Sarre-Union.

Le montant total des charges salariales de cet agent titulaire de la commune de Keskattel est réparti par moitié entre les deux collectivités.

Le nombre journalier des heures de l'accompagnatrice est de 3,5 heures, ce qui équivaut pour l'année scolaire à 490 heures. Le coût de l'heure sera calculé annuellement sur la base du salaire horaire de l'agent en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier de l'année considérée, augmenté de 35 % représentant les charges patronales.

Le conseil municipal accepte les dispositions de cette convention.

## 9. Recrutement d'un CAE

Monsieur le maire précise que le recrutement d'un agent à temps non complet permettrait de faire face à la charge de travail saisonnière résultant de l'arrosage et de l'entretien des espaces fleuris.

Le temps d'activité est estimé à une moyenne de 25 heures hebdomadaires du printemps jusqu'au début de l'automne.



Le conseil municipal, autorise le recrutement de Mme MULLER Claudette dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi du 16 avril 2012 au 15 octobre 2012.

## 10. Adoption de devis

### ▪ Pose de carrelage au sous-sol de l'école maternelle

Considérant la nécessité d'engager des travaux de grosses réparations au sous-sol de l'école maternelle,

Après étude de diverses offres de prix, le conseil municipal adopte le devis de l'entreprise SYL'Services d'Oermingen pour un montant HT de 10.431,37 € relatif à la fourniture et la pose de carrelage.

## 11. Avenant au marché de maîtrise d'œuvre des travaux de l'Eichel

Monsieur le maire rappelle la nature des travaux de réhabilitation des berges de nos cours d'eau, en conformité avec les orientations du SAGEECE de l'Eichel, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet ECODEVE de Sélestat.

Le nouveau coût prévisionnel des travaux est arrêté à 203.349,- € HT. Les partenaires financiers, le Conseil Général du Bas-Rhin et l'Agence de l'eau Rhin Meuse, ont validé les aspects techniques du projet. Le dossier « Loi sur l'eau » a été déposé pour instruction auprès des services de la Préfecture, qui a engagé la procédure des consultations obligatoires.

Le conseil municipal valide ce projet technique.

## 12. Indemnisation d'une stagiaire

Dans le cadre de sa formation de CAP « Petite Enfance », Mlle Magali JOST, fréquentant le lycée professionnel d'Oermingen, a été accueillie pendant une dizaine de jours au sein de la structure d'accueil périscolaire pour découvrir les activités exercées par les agents ayant en charge l'animation et l'encadrement des enfants.

Le conseil municipal décide de verser une gratification de 150,- € à Mlle Magali JOST correspondant à 2 semaines de présence.

## 13. Aide à la valorisation du bâti

### • Dossier de M. TRIMBORN Marcel

M. TRIMBORN Marcel obtient une aide financière de 266,70 € pour les travaux de rénovation de façade de sa maison sis 47 rue des Alliés.



## 14. Diagnostic amiante des écoles

Monsieur le maire donne lecture d'une lettre anonyme adressée à l'inspection académique portant signalement d'une suspicion de présence d'amiante dans les bâtiments des écoles.

Finalisé par un bureau d'étude habilité, le diagnostic amiante réalisé en 2005 liste les salles de classe où le revêtement de sol (dalle flex) comprend des fibres d'amiante de type chrysotile.

Considérant leur bon état de conservation, aucune mesure d'ordre général n'a été ni prescrite, ni préconisée.

Des recherches et analyses complémentaires ont été entreprises pour évaluer les risques

liés à la colle utilisée pour fixer ces dalles au sol.

Le conseil municipal s'engage à prendre toutes les mesures utiles selon les résultats des analyses complémentaires en cours.

## 15. Divers

### ▪ Construction de Villas « EDEN »

Monsieur le maire commente l'état d'avancement du projet de construction de deux villas « EDEN », permettant d'accueillir six personnes âgées ou handicapées, sur le terrain communal de la rue des Alliés qui fera l'objet d'un acte de cession.

Suite à la signature du nouveau permis de construire, les porteurs du projet lanceront les opérations de commercialisation de cet investissement immobilier. Une plaquette d'information sera prochainement distribuée par leurs soins. Les travaux pourraient démarrer dès ce printemps 2012.

### ▪ Nouvelle carte scolaire 2012 / 2013

La direction de l'école, le personnel enseignant, les parents d'élèves et la municipalité se mobilisent pour recueillir un nombre suffisant d'inscription d'enfants à l'école primaire et maternelle pour éviter la fermeture d'une classe à la prochaine rentrée scolaire. Considérant que l'intérêt collectif prime sur l'intérêt particulier, aucune demande de dérogation ne sera admise tant que les risques de fermeture perdurent.

### ▪ Un radar sur la RD 919

Par déclaration d'intention de commencer les travaux, les élus sont informés de l'imminente implantation d'un radar pédagogique solaire en bordure de la route départementale RD 919 reliant Oermingen à Herbitzheim.

### ▪ Autres divers

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

- Condamner les accès aux quais de la desserte ferroviaire par la pose de plots,
- Prévoir la réfection des nids de poule sur la voirie communale,
- Poser des panneaux de signalisation « Chaussée déformée » sur la route de Kalhausen.

## Nos deux futures VILLAS EDEN...

Notre projet de construction de deux villas "EDEN" avance... Le nouveau permis de construire a été délivré ces dernières semaines. Les porteurs du projet ont démarré la commercialisation de cet investissement, qui permettra de garder nos aînés au village.

Vous pouvez participer à cet investissement (voir les modalités décrites sur la plaquette ci-dessous). N'hésitez pas à vous renseigner...



Esquisse du projet de construction des Villas « EDEN », rue des Alliés

L'INVESTISSEMENT  
**SÛR ET PÉRENNE**



*Villas Seniors*

**PROCHE DE CHEZ VOUS**

DU STUDIO AU F4  
À PARTIR DE SEULEMENT 2320€ HT/M<sup>2</sup> MEUBLÉ  
RÉDUCTION D'IMPÔTS IMPORTANTES  
EXONÉRATION DE TVA 19,6%  
LOYERS GARANTIS PAR L'ÉTAT  
FORTE RENTABILITÉ DE 4,5%

EN OFFRANT



**UNE RÉPONSE ADAPTÉE  
AUX BESOINS D'AUJOURD'HUI**

AVEC UN CADRE DE VIE EXCEPTIONNEL  
DANS UN APPARTEMENT ENTièrement MEUBLÉ  
AVEC PRISE EN CHARGE DU MÉNAGE, DE L'ENTRETIEN DU  
LINGE, DES COURSES ET DE LA PRÉPARATION DES REPAS  
CONFORT ET SÉCURITÉ DES RÉSIDENTS  
UN VÉRITABLE TRAIT D'UNION  
À DIMENSION HUMAINE  
UN BIEN-ÊTRE SANS PRÉCÉDENT

 **EDEN** 03 89 50 06 96  
maisonSEDEN.com www.maisonsSEDEN.com

## ELECTION PRESIDENTIELLE...

Les résultats de notre bureau de vote :

**1<sup>er</sup> tour le 22 avril 2012 :**

Inscrits : 854  
 Votants : 737  
 Nuls : 21  
 Suffrages exprimés : 716



	Nbre de voix	% de voix
Eva JOLY	14	1,96 %
Marine LE PEN	223	31,15 %
Nicolas SARKOZY	256	35,75 %
Jean-Luc MELENCHON	37	5,17 %
Philippe POUTOU	11	1,54 %
Nathalie ARTHAUD	5	0,70 %
Jacques CHEMINADE	2	0,28 %
François BAYROU	88	12,29 %
Nicolas DUPONT-AIGNAN	17	2,37 %
François HOLLANDE	63	8,80 %

**2<sup>ème</sup> tour le 06 mai 2012 :**

Inscrits : 854  
 Votants : 745  
 Nuls : 64  
 Suffrages exprimés : 681

	Nbre	%
François HOLLANDE	152	22,32 %
Nicolas SARKOZY	529	77,68 %



## UTILISATION DU DEFIBRILATEUR...



### ▪ Lieu et utilisation d'un défibrillateur

A ce jour, un Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE) est implanté à l'intérieur (à gauche en arrivant dans la grande salle) de la salle polyvalente d'Oermingen.

Cet appareil à électrodes permet, dans certaines situations, de délivrer un choc électrique sur une victime en arrêt cardio-respiratoire.

Il se trouve sur un boîtier fixé au mur et accessible à tous. Nous étudions une refonte de son lieux d'implantation pour le rendre accessible encore plus facilement à tout moment.

### ▪ Comment utiliser un défibrillateur automatique ?

Un défibrillateur automatique est très simple à utiliser, car comme son nom l'indique, tout est automatisé. Cet appareil est prévu pour être utilisé par un public non formé.

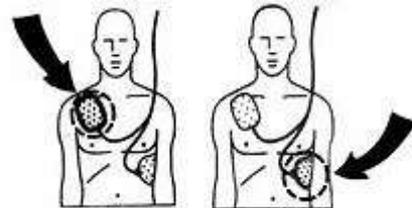
Même si vous ne connaissez rien aux techniques de réanimation et à la défibrillation, vous êtes capable d'utiliser un défibrillateur, car c'est l'appareil qui vous explique ce qu'il faut faire, étape par étape.

Lorsque vous vous retrouvez devant une personne inanimée, celle-ci ne fait pas forcément un arrêt cardio-respiratoire, mais ne vous inquiétez pas, le défibrillateur automatique détecte lui-même s'il faut ou non délivrer un choc électrique (défibrillation).

Pour utiliser le DAE, il suffit d'ouvrir l'appareil, appuyer sur le bouton « ON » et d'écouter les instructions de l'appareil :

- « Retirer tous les vêtements de la poitrine du patient »
- « Tirer sur la poignée rouge pour ouvrir le sachet »
- « A l'intérieur du sachet se trouve un dépliant qui explique comment utiliser les électrodes »

Placer la première électrode sur la poitrine droite, et la deuxième sous l'aisselle gauche. Le défibrillateur automatique analyse alors le coeur du patient et émet un diagnostic de fibrillation ventriculaire. Selon les résultats de l'analyse, le défibrillateur décide ou non si une défibrillation est nécessaire.



Si un choc électrique est nécessaire, le défibrillateur automatique poursuit ainsi :

- « Préparation du choc en cours »
- « Reculez-vous »
- « Ne touchez pas le patient »
- « Choc en cours... » (une sonnerie est alors émise par l'appareil)
- « Choc délivré. »
- « Pratiquez le massage cardiaque et la respiration artificielle »

Le défibrillateur automatique continue l'analyse de l'électrocardiogramme du patient et indiquera si un nouveau choc électrique est nécessaire.

Cette prise en charge du patient peut sauver la personne en attendant l'arrivée des secours.

## QUELQUES PREMIERS FAITS MARQUANTS DE 2012...

### La fête des bénévoles du Ziewelfescht...

Samedi 28 janvier 2012

Même les pluies torrentielles et le parking embourbé du stade n'ont pas empêché le bon déroulement du 19<sup>ème</sup> Ziewelfescht, dont la réussite revient aux 308 bénévoles.

La grande tradition de la fête des bénévoles est la confection d'un gigantesque buffet de fromage et surtout un gargantuesque et succulent buffet de desserts.

Plus de 200 personnes ont répondu à l'invitation à cette soirée animée par l'orchestre Fa Si La Danser jusqu'au bout de la nuit.

Réunis pour une soirée conviviale, ils ont découvert le menu musical de l'édition du 20<sup>ème</sup> anniversaire (les 04 et 05 août 2012).

Les musiciens de l'orchestre autrichien de renommé internationale, "Die Alpenrebellen", viendront rehaussés cette incontournable fête de l'Alsace-Bossue.



## Die ALPENREBELLEN ZIEWELFESCHT 2012 DIMANCHE 05 AOUT 2012



► Fotos ► Video mit Brandy

Herzlich willkommen auf der  
offiziellen Website der AlpenRebellen

## L'époque gallo-romaine contée...

Vendredi 03 février 2012

En sa qualité de conférencier passionné, le président de la SRAAB, M. Paul Nusslein, a donné une passionnante conférence sur l'époque gallo-romaine en Alsace-Bossue.

Les fidèles lecteurs de la bibliothèque municipale ont écouté attentivement ses explications agrémentées par la projection de photos des sites découverts autour de nous, progressivement au fil des ans, retraçant avec quasi certitude notre histoire locale.

L'entretien et la valorisation de ces vestiges permettra de laisser une trace visuelle pour les générations futures...



## La planchette des footballeurs...

Dimanche 04 mars 2012

Lors d'un match ou d'un entraînement sur sol mouillé, une "planchette" ou un "plat" est possible à tout moment dans le feu de l'action.

Mais celle de la pause déjeuner de ce dimanche était bien différente : elle permettait une mise à l'épreuve des papilles gustatives entre deux danses...

Les footballeurs ont assuré le service de cette planchette paysanne composée que de produits du terroir local pour le plus grand plaisir de la centaine de convives...

## La kermesse paroissiale...

Dimanche 18 mars 2012

Tous les deux ans, la paroisse catholique invite à sa traditionnelle kermesse, où l'on pouvait déguster à midi un excellent pot-au-feu et en soirée de croustillantes pizzas et tartes flambées...

Sur inscription, les personnes seules ou malades ont pu participer à cette fête en bénéficiant d'une livraison à domicile de leur déjeuner.

La découverte d'un stand de bricolage et la vente de tombola ont permis aux paroissiens de repartir avec un joli lot... en souvenir d'une agréable et conviviale journée.



### Les gagnants du loto...

Samedi 24 mars 2012

Plus nombreux que jamais, les adeptes de ce jeu de hasard ont envahi la salle polyvalente dès l'ouverture des portes pour pouvoir choisir leurs cartons...

Et espérer repartir avec un des très nombreux lots de valeur, dont un séjour dans un hôtel étoilé en Autriche, un téléviseur à écran plat, un vélo d'appartement, etc...



Au fur et à mesure des tirages, l'ambiance devenait plus attentive, voire plus stressante, avant de pouvoir lâcher le cri tant attendu du "Bingo", qui permettait d'identifier le gagnant d'une ligne ou d'un carton plein.

### La brocante lycéenne...

Dimanche 25 mars 2012

Inviter à chiner est une démarche originale pour faire découvrir les locaux et la diversité des offres de formation professionnelle du lycée Ste-Thérèse.

Combiné avec une journée "Portes Ouvertes", ce vide grenier a permis de soulager les greniers des uns pour remplir à moindre coût les maisons des autres.

Accompagnés de leurs parents, les futurs élèves ont pu échanger avec les responsables de l'établissement et les enseignants sur les parcours professionnels envisageable à l'issue de leur formation.



### Les artisans ouvrent leurs portes...

Dimanche 25 mars 2012

De nombreux artisans du territoire de l'Alsace-Bossue se sont mobilisés sur un week-end pour ouvrir les portes de leur entreprise au public.

A Oermingen, les établissements Schreiner et Syl'Services ont participé à cette dynamique pour valoriser l'univers des artisans, l'Art des métiers.

Les visiteurs ont découvert la face cachée de leur atelier, la diversité de ces savoir-faire locaux, la teneur de ces métiers associant tradition et innovation....



### **La chasse aux œufs de Pâques...**

Samedi 14 avril 2012

Le lapin de Pâques est passé dans notre village pour cacher des œufs et des friandises.

Les bénévoles de la bibliothèque ont invité les enfants de moins de huit ans à s'équiper d'un panier pour participer à cette chasse dans le jardin des "Ecoreuils".

Le périscolaire a servi de décors à cette animation pour le plus grand plaisir des petits et des grands, des enfants et de leurs parents...



### **L'école de musique auditionne...**

Samedi 21 avril 2012

Même après de multiples séances d'exercice et d'apprentissage, passer une évaluation devant son professeur et sa famille n'est jamais une chose aisée pour les nombreux élèves de notre école intercommunale de musique !

La salle polyvalente de Herbitzheim était le lieu de rendez-vous pour cette audition des jeunes apprenants en musique, qui ont offert une prestation de fort belle qualité devant un public conquis.

Nous formulons le souhait de voir ces jeunes talents rejoindre les rangs de notre musique municipale...



### **Les éclairs et le Paris Brest...**

Samedi 28 avril 2012

Pour sa seconde édition de la vente de pâtisserie, les footballeurs ont sillonné les rues du village et rencontré un écho très favorable auprès de la population...

La confection de centaines d'éclairs et de Paris-Brest ont nécessité la mobilisation d'une vingtaine de personnes pour la cuisson, les opérations de découpe, le remplissage, le garnissage et enfin la livraison à domicile...

Cette opération devrait dorénavant être reconduite deux fois par an. Prenons acte de ces deux week-ends de consommation sans modération !



### Le tour de mai des musiciens...

Dimanche 06 mai 2012

Nos amis de la musique municipale d'Oermingen et leurs collègues de Rohrbach-les-Bitche ont animé musicalement les rues du village.

L'heure de départ, moins matinale que les années précédentes, a été retardée pour permettre aux musiciens de faire leur devoir civique.

Merci pour l'accueil chaleureux que vous leur avez réservé à l'occasion de leur traditionnel "Maïtur"...

Que cette tradition perdure avec votre généreux soutien...



### La commémoration de l'armistice...

Mardi 08 mai 2012

Sous un ciel ensoleillé de printemps, le 67<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire, remportée par les armées françaises et alliées sur la barbarie nazie, a réuni un public nombreux devant le monument aux morts.

Une fois de plus, la musique municipale a rehaussé cette manifestation par la qualité de leurs prestations.

En présence des élus et d'une forte délégation de la FNACA, les sapeurs ont encadré le défilé vers le restaurant de la gare, où l'ensemble des participants était convié au partage du verre de l'amitié.



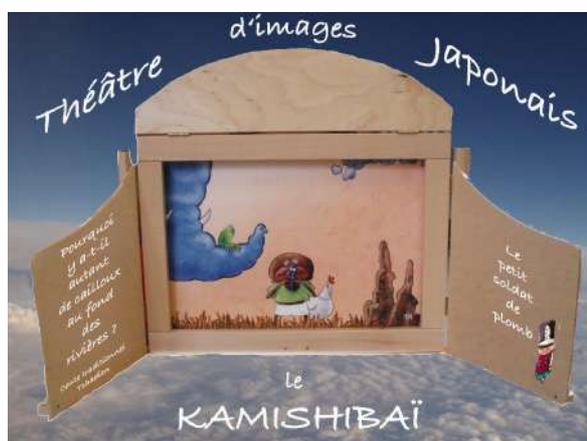
### Un kamishibai pour les enfants...

Mercredi 02 mai 2012

Fanny et Sabine, deux animatrices bénévoles de la bibliothèque, ont présenté un kamishibai aux enfants de 3 à 6 ans.

Des histoires sont racontées en faisant défiler des illustrations devant les yeux émerveillés des jeunes du périscolaire, qui ont découvert ce spectacle de théâtre japonais présenté dans les locaux de la bibliothèque.

Une animation originale de plus à mettre à l'actif de cette dynamique équipe des bénévoles de la bibliothèque....



## INFOS DE LA MUSIQUE MUNICIPALE

### Assemblée Générale Ordinaire :



L'assemblée générale de la musique municipale s'est tenue le dimanche 04 mars dernier au restaurant du commerce. Le président Claude ANTHONY a salué l'ensemble des membres présents ainsi que Monsieur le Maire Simon Schmidt et une délégation de l'harmonie municipale de Rohrbach-Lès-Bitche.

Avant de débiter la partie protocolaire, une minute de silence a été observée en mémoire d'Alphonse Hay, membre depuis 10 ans et décédé début du mois de février.

Puis, furent abordés les différents points de l'ordre du jour dont on retiendra de l'année écoulée que l'association a effectué une excursion à La Clusaz lors du week-end de Pâques ainsi qu'une vingtaine de prestation musicale. Il a été souligné la bonne gestion des comptes ainsi que le partenariat initié avec l'harmonie municipale de Rohrbach-Lès-Bitche qui porte ces fruits et a permis de diversifier le répertoire musical. On note également l'arrivée courant de l'année dernière d'un jeune trompettiste, Nicolas Kiefer.

L'année 2012 est une année particulière pour l'association car elle fête cette année son soixantième anniversaire. Cet événement sera fêté plus particulièrement par les musiciens lors du prochain banquet de la Sainte Cécile.

Le comité se compose de : Claude Anthony, président ; Pascal Schmitt, vice-président ; Fabienne Kuhner, secrétaire ; Denis Sadler, trésorier ; Thomas Anthony, secrétaire adjoint ; Raymond Klein, trésorier adjoint ; Monique Richard, réviseur au compte ; Christine Gubeno et Corentin Rossi assesseurs.

### **L'agenda des prestations programmées pour cette année est le suivant :**

Tour de Mai	Dimanche 06 mai 2012	Oermingen.
Armistice	Mardi 08 mai 2012	Oermingen.
C.D.A.C	Dimanche 20 mai 2012	Siersthal.
Festival de musique	Samedi 02 juin 2012	Pirmasens.
Fête Dieu	Dimanche 10 juin 2012	Bining.
Festival de musique	Samedi 16 juin 2012	Ernolsheim-Lès-Saverne.
Fête de la musique	Jeudi 21 juin 2012	Rohrbach-Les-Bitche.
Festival de musique	Dimanche 24 juin 2012	Rohrbach-Les-Bitche.
Fête nationale	Vendredi 13 juillet 2012	Rohrbach-Lès-Bitche.
Fête nationale	Vendredi 13 juillet 2012	Oermingen.
Festival de musique	Dimanche 29 juillet 2012	Offwiller.
Fête de l'oignon	Samedi 04 août 2012	Oermingen.
Foire Bio	Vendredi 24 août 2012	Rohrbach-Les-Bitche.
Festival de musique	Dimanche 26 août 2012	Gersweiler.
Armistice	Jeudi 11 novembre 2012	Oermingen.
Armistice	Jeudi 11 novembre 2012	Rohrbach-Lès-Bitche.
Banquet Ste Cécile	Samedi 17 novembre 2012	Oermingen.
Concert de Noel	Samedi 15 décembre 2012	Rohrbach-Les-Bitche.
Messe de Noël	Lundi 24 décembre 2012	Rohrbach-Les-Bitche.

## LE PERISCOLAIRE "LES ECUREUILS"

Durant la première semaine des vacances de printemps, les enfants ont eu l'occasion de faire des activités et des bricolages autour du thème : Le monde de NEMO.

Nous avons également organisé une sortie le 25 avril à la ferme pédagogique de Mariembourg avec le péricolaire de Keskastel. Les enfants ont pu observer le travail des chiens de bergers avec les moutons, assister à la tonte d'un mouton, participer à des ateliers sur la laine et des ateliers sur les céréales, et plein d'autres choses encore...

La deuxième semaine était entièrement consacrée à la cuisine. Nous avons hâte de déguster tous ce qui a été préparé. Entre muffins au chocolat, tartelettes aux pommes ou encore mini pizzas et mini flammes, il y en avait pour tous les goûts.



Notre sortie du 9 mars 2012 à BOBO LE DINO avec le Péricolaire l'ARC en CIEL de Keskastel.

### Prochaines dates à retenir :

Ouverture du Péricolaire pendant les grandes vacances :

**du 30 juillet au 24 août 2012**

### HORAIRE D'OUVERTURES AUX ENFANTS EN PERIODE SCOLAIRE :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :

de 7 h à 8 h

et de 11 h 30 à 13 h 30

et de 16 h à 18 h (18 h 30 sur demande)



## ANIMATIONS CULTURELLES A LA BIBLIOTHEQUE

Dans le cadre de son action culturelle, la bibliothèque municipale a organisé durant ce premier trimestre 2012, des manifestations ouvertes à tout public.

**Le 3 février**, une conférence sur l'Alsace Bossue gallo-romaine, animée par Paul Nüsslein, président de la SRAAB, a permis à l'auditoire présent de découvrir les richesses archéologiques de notre région.

Durant le **mois de mars**, la bibliothèque a servi de cadre à une exposition sur le thème du chocolat. Cette manifestation montée en collaboration avec les services culturels du conseil général et de la BDR de Truchtersheim s'est close par une après-midi récréative au cours de laquelle les intervenants de la bibliothèque ont fait découvrir à un public, hélas peu nombreux, les différents saveurs du chocolat.



**Le samedi 21 avril**, les bénévoles de la bibliothèque avaient organisé une chasse aux œufs, qui a eu lieu dans le jardin de l'ancien presbytère catholique.

Après qu'une histoire sur le mystérieux lapin de Pâques leur a été racontée par Sabine Buck, de nombreux enfants munis de paniers se sont mis à explorer chaque recoin du jardin, à la recherche des œufs en chocolat laissés par le passage du légendaire lapin.

Et cette quête fut pleine de surprise pour beaucoup d'entre eux, car le

sympathique personnage avait dissimulé de nombreuses friandises au gré de son parcours.

**Le vendredi 27 avril**, le sous-sol de la salle polyvalente a servi de cadre à une soirée de contes régionaux. Anne Munster-Frenzel conteuse professionnelle a, avec beaucoup de talent, embarqué durant deux heures un nombreux public ravi, sur les chemins du temps jadis peuplé de personnages, qui ont fait la richesse de l'Alsace-Bossue.

En passant par la vallée de l'Eichel au gré de ses contes, elle a fait revivre la vie des anciens habitants de notre région, leurs croyances, et leurs vies de tous les jours.

Paul Nüsslein 2<sup>ème</sup> adjoint au maire.

## LES MANIFESTATIONS DU 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2012

Date	Manifestation	Association concernée	Lieu
Dimanche 06 mai	Tour de Mai	Musique Municipale	Village
Mardi 08 mai	Cérémonie de l'Armistice	Commune	Place Mar. Leclerc
Samedi 19 mai	Soirée Asperges	Association Sports Loisirs	C.S.C. / grande salle
Dimanche 13 mai	Concours de pêche	Association Arboricole	Voellerdingen
Samedi 19 mai	Course des hannetons	Coueurs de l'Eichelthal	Complexe sportif
Jeudi 14 juin	Collecte de sang	C.T.S. et A.S.L.	C.S.C. / grande salle
Sam / Dim 02 et 03 juin	Pizzas / Flamms	Sapeurs Pompiers	Dépôt d'incendie
Dimanche 24 juin	Tout le village joue au foot	Football Club Oermingen	Stade du Hohberg
Samedi 14 juillet	Défilé / Feu d'artifice / Bal populaire	Commune & F.C.O.	Ancien Stade / C.S.C. grande salle
Sam / Dim 04 et 05 août	20 <sup>ème</sup> ZIEWELFESCHT	I.A.O.	Rue du Stade
Dimanche 19 août	Challenge du Maire	Football-club Oermingen	Stade du Hohberg

### SOIREE ASPERGES

L'association sports et loisirs d'Oermingen organise sa traditionnelle **SOIREE ASPERGES**, à la salle polyvalente d'Oermingen, le :

**SAMEDI 19 MAI 2012** dès 20 Heures  
Soirée animée par l'orchestre **CHALAX**

#### MENU

*Velouté d'asperges*  
*Asperge*  
*Jambon cuit - Jambon fumé*  
*Fromage*  
*Dessert*  
*Café*

**PRIX : 18 euros**



Inscriptions avec votre paiement chez :

- EHRHARDT Brigitte : tél. 03.88.00.50.32
- BECK Robert : tél. 03.88.00.53.89
- GUILLAUME Véronique : tél. 03.88.00.54.29

## CONCOURS DE PECHE

L'association arboricole d'Oermingen organise à l'étang de l'A.P.P. de VOELLERDINGEN

le **DIMANCHE 13 MAI 2012**

### UN GRAND CONCOURS DE PÊCHE

Programme de cette journée de pêche :

3 manches : \* de 10 h à 10 h 20  
\* de 11 h à 11 h 45  
\* de 13 h 45 à 15 h

Pêche société ou groupe de 15 h 30 à 16 h

Pêche libre de 16 h 30 à 18 h 30

Restauration sur place :

**Repas de midi : globe de boeuf**  
**A 18 H. : Tartes flambées et pizzas...**

Réservations des places possibles en contactant :

M. STOFFEL Bernard au  
03.88.00.50.43 ou le café du commerce  
au 03.88.00.53.01



## SOIREE PIZZAS ET FLAMMS

**SAMEDI 02 JUIN 2012**

et

**DIMANCHE 03 JUIN 2012**

**à partir de 18 H.**  
**à la CASERNE DES POMPIERS**

L'amicale des sapeurs-pompiers vous invite à venir déguster de succulentes tartes flambées et autres pizzas, préparées par les membres de l'amicale et leur conjointe...

Cordiale invitation à tous

## 5<sup>ème</sup> COURSE DES HANNETONS

**Samedi le 19 mai 2012**

La 5<sup>me</sup> édition de la course des Hannetons est organisée par les Coureurs de l'Eichelthal.

Cette course d'une distance de 10 Km vous fera parcourir deux boucles en forêt communale.

Le départ sera donné à 18 H. près du stade municipal du Hohberg.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec les coureurs de l'Eichelthal...

Inscription possible le jour même...

Bon courage et bonne course...



## TOUT LE VILLAGE JOUE AU FOOT

**Le dimanche 24 Juin 2012**

le football club d'Oermingen organise, au stade du Hohberg, à partir de 9 heures, son traditionnel tournoi :

**"Tout le village joue au football"**

Les équipes de 5 joueurs (+ remplaçants) sont priées de s'inscrire pour le 18 juin 2012 chez :

- ✓ M. KIEFER René 1, rue des Alliés  
Tél. : 03.88.00.87.88 (après 19 H.)
- ✓ M. BUCK Jacky 23A, rue de Sarre-Union  
Tél. : 03.88.00.51.83



**Restauration sur place :**

**Déjeuner :**

Grillades avec salade sur assiette  
Dessert

**Soir :** Pizzas / Flamms

Avis aux amateurs.

## LES PRINCIPALES DELIBERATIONS DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIERE

Le Bureau de l'association foncière a délibéré, les 24/01 et 03/04/12, sur les points suivants :

### ▪ Adoption du compte 2011 et vote du budget 2012

Les documents budgétaires suivants sont approuvés :

- ✓ Le compte administratif de l'année 2011 et le compte de gestion du Comptable du Trésor, présentant un solde global positif de 23.007,68 €,
- ✓ Le tableau des redevances 2012 (forfait fixe à 3,- € + 0.15 € TTC par hectare),
- ✓ Le budget primitif 2012 équilibré en dépenses et en recettes à 55.855,68 € en section de fonctionnement et à 70.138,68 € en section d'investissement.

### ▪ Programme de travaux 2012 - 2013

Vu la nécessité des travaux de réfection de chemins d'exploitation portant réglages des accotements, nivellement et reprofilage des chemins avec dévers, mise en œuvre d'un bicouche ou de concassé, le Bureau retient les devis suivants de l'entreprise Wendling :

Année	Identification du chemin	Montant HT
2012	Accès aux fermes Ludmann et Kiefer	9.870,00
	Chemin de la déchetterie vers la barrière	9.690,00
	De la barrière vers Kalhausen	16.266,25
2013	De la barrière vers les hangars Kiefer B.	5.720,00
	Chemin vers les étangs	4.922,80
	Accès vers la ferme du Haehnenberg	4.041,00
	Accès vers la ferme du Strohhoff	8.450,00
Total :		58.960,05

### ▪ Cession de terrains

Considérant les demandes d'acquisition d'une bande de terrain, longeant le chemin d'exploitation prolongeant la rue du Moulin, qui ne sont pas de nature à porter préjudice à de futurs aménagements de ce chemin, le Bureau de l'Association Foncière fixe le prix de cession à 1.000,- € TTC l'are, met à la charge des acquéreurs les frais et autorise la cession aux conditions suivantes :

Acquéreurs	Réf. cadastrales	Lieudit	Superficie	Prix TTC
M. NULLANS Sandro et Mlle WEISSENBACHER Céline	Section 10 n°200/53	Ohlberg	0,56 ares	560,00 €
M. et Mme KURTZ Bertrand	Section 10 n°201/53	Ohlberg	0,55 ares	550,00 €

### ▪ Forage d'eau potable pour la région de Sarre-Union

La Commission Géographique Eau Potable de la Région de Sarre-Union souhaite exploiter un forage d'eau potable sur un terrain appartenant à l'AF et poser les réseaux en partie sur un chemin d'exploitation avant de traverser diverses exploitations agricoles.

La surface nécessaire à la réalisation de ce projet est estimée à une superficie de 15 à 20 ares à prélever sur la parcelle cadastrée sous le numéro 143 de la section 08 du lieudit « Bergs ». Les frais d'arpentage et d'enregistrement seront pris en charge par le bénéficiaire.

Le chemin d'exploitation fera l'objet d'une remise en état complet dans sa section reliant le pont du Tiefgraben à la zone d'exploitation du forage et le tronçon en aval fera l'objet d'une indemnisation compensatoire d'un montant de 36.000,- €.

## DE NOUVELLES REGLES POUR LA VENTE DE BOIS AUX PARTICULIERS...

Les services de l'ONF ont précisé dans un arrêté les clauses générales des ventes de bois aux particuliers. Le conseil municipal a adopté ces clauses qui s'appliqueront dorénavant lors de chaque vente de bois aux particuliers.

Il est notamment stipulé que :

- ~ « L'ONF ne vend des bois aux particuliers que pour leurs besoins domestiques locaux »,
- ~ « L'acheteur est une personne physique résidant à proximité de la forêt d'où provient le bois. Les produits achetés sont destinés à son usage strictement personnel. La revente est donc formellement interdite ».

En d'autres termes, les règles suivantes sont applicables :

- Les ventes de bois de stère, de fonds de coupe, de bois sur pied ou façonnés, sont réservées prioritairement aux seuls particuliers habitants du village,
- Le bois acheté doit être réservé uniquement à un usage personnel,
- La revente de ces bois est strictement interdite.



Les contrevenants s'exposent à des poursuites. Nous comptons sur votre compréhension !

## DE NOUVELLES DEGRADATIONS DE BIENS PUBLICS ET PRIVÉS...

Régulièrement, nous sommes contraints de constater diverses dégradations de mobiliers publics, la détérioration des abris bus, la présence de tags sur les bâtiments, la destruction par enfouissement des descentes de gouttières, la circulation de voitures sur l'ancien terrain de football...

La cour de l'école, les accès au périscolaire, les abords du terrain multisports servent de dépotoirs, de pissoirs, voire pire...

Ces comportements génèrent des coûts supportés par la collectivité : Remplacement des descentes de gouttière et des biens endommagés, aménagement d'un mur d'enceinte au périscolaire, pose de clôture autour du terrain de football, nettoyage des espaces pollués, etc...

Nous lançons un nouvel appel au civisme de cette jeunesse peu respectueuse de son environnement... Nous en appelons également à la responsabilité des parents...

Il est toujours regrettable de devoir en arriver à des dépôts de plainte ! Parfois, malheureusement, on ne nous laisse pas d'autres choix, d'autant plus que le dépôt de plainte est exigé par les compagnies d'assurance !

## DERNIERE MINUTE...

L'antenne SFR, installée sur les hauteurs du Hohberg à proximité du complexe sportif, est opérationnelle... A priori, le service est effectif et de meilleure qualité...

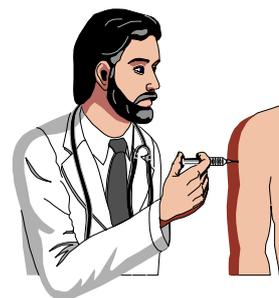
## SEANCE DE VACCINATION GRATUITE

Séances de vaccinations gratuites en **Mairie d'Oermingen** le :

- ✓ **Mardi 05 juin 2012 à 17 h 30**
- ✓ **Mardi 03 juillet 2012 à 17 h 30**

Toute personne adulte ou enfant peut se présenter pour des injections de rappel ou pour des nouvelles vaccinations contre le tétanos, la polio et la diphtérie.

Inscriptions et renseignements auprès du secrétariat de la mairie.



## LA DECHETERIE INTERCOMMUNALE



Rappel des heures d'ouverture d'été de la déchèterie intercommunale de Thal-Drulingen :

- Lundi de 13 h à 18 h
- Mardi Fermé
- Mercredi de 8 h à 12 h
- Jeudi de 14 h à 19 h
- Vendredi de 8 h à 12 h
- Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h à 18 h

**B  
I  
B  
L  
I  
O  
T  
H  
E  
Q  
U  
E**  
**O  
E  
R  
M  
I  
N  
G  
E  
N**

Les horaires d'ouverture :

**Lundi** de 17 h à 19 h  
**Mercredi** de 15 h à 17 h  
**Vendredi** de 18 h à 20 h



**Tél. : 03.88.00.33.93**

**Email : [bibliotheque.oermingen@orange.fr](mailto:bibliotheque.oermingen@orange.fr)**

Les horaires d'ouverture de :

### La Poste communale

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

et le samedi  
de 10 h à 12 h.

Fermeture hebdomadaire :  
le mercredi

### La Mairie

#### Secrétariat :

Du lundi au vendredi :  
de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h  
et le samedi :  
de 10 h à 12 h.

#### Permanence Maire et Adjoint :

Mardi de 19 h 30 à 21 h 30  
Samedi matin sur rendez-vous (Maire)